

Assemblée annuelle : stationnement et transport en commun



Avis important pour ceux et celles souhaitant assister en personne à l'Assemblée annuelle qui se tiendra le mercredi 24 septembre de 15 h 30 à 17 h.

Bien que des travaux de rénovation se poursuivent au stationnement Louis-Collin, il est possible d'y avoir accès via l'entrée située sur le Chemin de la Tour (niveau 5 du stationnement).

De plus, veuillez tenir compte qu'en raison de la grève du Syndicat du transport de Montréal, les horaires des services sont réduits. Afin de planifier vos déplacements, nous vous invitons à consulter les mises à jour sur le site Info Grève de la Société de transport de Montréal.

